

Ville de Saint Jean de la Ruelle



# LE GUIDE DE L'ÉCOLIER

2023  
2024



[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr) -    @sjrofficiel



Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles et les dispositifs que la ville propose aux parents et au bénéfice des enfants pour favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire, objectifs que nous partageons tous.

D'importants investissements sont réalisés à nouveau dans les écoles de la commune et notamment au sein de l'école Jean-Moulin, avec la restructuration du groupe scolaire qui a débuté cet été.

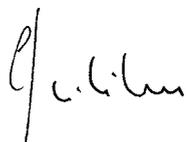
Dans le cadre des animations périscolaires « P'Titempo » et « A'tempo », les élèves retrouveront également des ateliers aux activités variées et encadrées par du personnel qualifié et des associations culturelles, artistiques et sportives.

Soyez assurés de notre engagement auprès des équipes éducatives et des enfants, afin que ces derniers puissent s'épanouir dans leurs parcours de futurs citoyens et vie scolaire.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année scolaire 2023-2024.



**Nathalie Hameau**  
Adjointe au Maire  
en charge de l'éducation  
et la restauration



**Christophe Chaillou**  
Conseiller Départemental du Loiret  
Maire de Saint Jean de la Ruelle

# SOMMAIRE

## L'ÉCOLE

- Renseignements pratiques
- Les groupes scolaires de la commune

PAGE  
4

## ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLIÈRES ET DES ÉCOLIERS

- Un appel à projet éducatif
- Pour que chaque enfant ait sa place
- Dispositif de réussite éducative
- Accueils petite enfance et parentalité

PAGE  
6

## LA VIE À L'ÉCOLE

- L'Espace Familles
- La pause méridienne
- P'Tit Tempo et A'Tempo

PAGE  
9

## AUTOUR DE L'ÉCOLE

- Accueils périscolaires
- Le centre de loisirs
- Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités
- Le conseil d'école
- Accompagnement autour de la scolarité

PAGE  
13

## EXTRA SCOLAIRE LOISIRS, CULTURE

- Le centre aquatique
- Les associations sportives
- La ludothèque
- Les bibliothèques municipales
- Le Conservatoire
- L'Unisson

PAGE  
16



# L'ÉCOLE



## Renseignements pratiques

La ville accueille plus de 2000 écolier.e.s au sein des 6 groupes scolaires publics.

### Congés scolaires année 2023/2024

#### ZONE B

##### Toussaint

Fin des cours : vendredi 20 octobre  
Reprise des cours : lundi 6 novembre

##### Noël

Fin des cours : vendredi 22 décembre  
Reprise des cours : lundi 8 janvier

##### Hiver

Fin des cours : vendredi 23 février  
Reprise des cours : lundi 11 mars

##### Printemps

Fin des cours : vendredi 19 avril  
Reprise des cours : lundi 6 mai

##### Vacances d'été

Fin des cours : vendredi 5 juillet

##### Pont de l'Ascension

Fin des cours : mardi 7 mai  
Jour de reprise : lundi 13 mai

Source : Ministère de l'Éducation nationale

## Les horaires des écoles

### Pour les écoles élémentaires

#### Paul-Doumer et Jean-Moulin

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30  
Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30  
Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h

#### Louis-Aragon, Paul-Bert, François-Mitterrand

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45  
Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30  
Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h

#### Jules-Lenormand

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45  
Les lundis et jeudis de 13h35 à 16h35  
Les mardis et vendredis de 13h35 à 15h05

### Pour les écoles maternelles

#### Jules-Lenormand et Paul-Doumer

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h40 à 11h40  
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14h15 à 16h30

#### Louis-Aragon, Jean-Moulin, François-Mitterrand, Paul-Bert

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45  
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14h15 à 16h30

## PÔLE VIE DES ÉCOLES

02 38 79 33 55

8h45 - 12h / 13h45 - 17h30

## LES GROUPES SCOLAIRES DE LA COMMUNE



**Maternelle Jean-Moulin**  
15, rue des Diamants  
06 63 71 90 31  
Directeur : Jean-Michel JACQUIN

**Élémentaire Jean-Moulin**  
15, rue des Diamants  
06 63 72 24 44  
Directrice : Dominique BOISSET

Vers  
Ingré

Vers  
Saran

**Maternelle Louis-Aragon**  
1, rue des Opalines  
06 63 72 04 94  
Directrice :  
Valérie MENIGON-JACQUIN

**Élémentaire Louis-Aragon**  
1 rue des Perles  
06 63 72 61 90  
Directrice : Aude VANNIER

**Maternelle Jules-Lenormand**  
37, rue J. Lenormand  
06 63 72 21 91  
Directrice : Laëtitia MARCHAND

**Élémentaire Jules-Lenormand**  
2, rue J. Lenormand  
06 63 73 42 56  
Directrice : Sylvie MESLAND

**Élémentaire Paul-Doumer**  
26, rue R. Gaudry  
06 63 73 50 41  
Directeur : Fabien NEVEU

**Maternelle Paul-Doumer**  
55, rue P. Doumer  
06 63 71 91 04  
Directrice : Milène CHOURLAY

**Maternelle François-Mitterrand**  
7, rue F. Giroud  
07 87 06 07 32  
Directrice : Nadège CHARRIER

**Élémentaire François-Mitterrand**  
9, rue F. Giroud  
07 64 79 69 95  
Directeur : Ludovic GAGNIERE

**Maternelle Paul-Bert**  
13 bis, rue des Écoles  
06 63 72 41 73  
Directrice : Christelle POIRIER-RIGAUD

**Élémentaire Paul-Bert**  
13, rue des Écoles  
06 63 72 14 95  
Directrice : Gaëlle PEGUY



La traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 s'est tenue dans les écoles de la commune.

# ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLIÈRES ET DES ÉCOLIERS

## Un accompagnement quotidien

La Ville met des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à disposition des écoles maternelles pour apporter une assistance pédagogique aux enseignants. L'intervention de ces agents s'inscrit dans les projets de classe et d'école et permet aux enfants d'apprendre les règles de vie en société et de s'initier à diverses pratiques sportives ou culturelles.

## Une transition douce vers l'école dès 2 ans

Créées par la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, ces structures constituent un dispositif original dans le département. Elles accueillent un groupe de 20 enfants de 2 ans. Une à la maternelle François-Mitterrand et l'autre à l'école Jean-Moulin. L'objectif est de favoriser une intégration progressive des enfants vers l'école par un respect du rythme de chacun et la présence des parents. Ces structures fonctionnent les matinées, selon le rythme scolaire. L'encadrement est assuré par un professeur des écoles, une ATSEM, et une éducatrice de jeunes enfants qui intervient en alternance sur les deux sites.

## Un appel à projet éducatif

Lancée en 2022, cette démarche innovante, pour laquelle la municipalité alloue un budget de 10 000 €, a pour objectif d'accompagner les projets éducatifs qui favorisent chez l'enfant le développement de plusieurs thématiques : culture, arts, sport, santé, citoyenneté, solidarité, développement durable et bien-être.

## Les classes de découverte

Les écoles peuvent organiser des classes de découverte pendant la période scolaire. Dans le but de promouvoir la participation des enfants à ces projets pédagogiques, la Ville a décidé d'accorder aux familles stéouellanes une participation financière. Cette participation varie de 10 % à 70 % par enfant stéouellan en fonction du quotient familial.

## Coopérative scolaire

Chaque année, la Ville apporte son soutien financier aux coopératives scolaires. Cela représente un budget global de 9000 €.

## Rue scolaire

Afin de pacifier les entrées et sorties des écoles, la mise en place d'une rue scolaire a été expérimentée et pérennisée aux abords de l'école élémentaire Paul-Doumer. Cette innovation pourrait être développée dans d'autres établissements scolaires de la commune, selon les faisabilités techniques.



# ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLIÈRES ET DES ÉCOLIERS

## Pour que chaque enfant ait sa place



## Mon enfant est en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap sont également accueillis dans les structures de loisirs. L'accueil est adapté de manière à respecter les spécificités du handicap. Une monitrice-éducatrice municipale intégrée à l'équipe d'animateurs est affectée à ce dispositif soutenu par la CAF du Loiret. Un dialogue devra s'engager dès l'étape de l'inscription.

**Contact : Samira MOTTES, monitrice-éducatrice - 02 38 79 33 85**

Des élèves de T'hand'M (Institut Régional des Jeunes Sourds) suivent leur scolarité au sein des écoles Paul-Doumer, Jules-Lenormand et Jean-Moulin. Des enseignants spécialisés sont à leur côté pour faciliter leur intégration dans les autres classes et dans les activités et projets des écoles.



## La CLIN (Classe d'initiation)

Cette classe permet d'intégrer les enfants non francophones nouvellement arrivés sur la commune. L'objectif est de permettre à ces enfants d'intégrer au mieux leur classe d'inscription par l'apprentissage de la langue française. Ils sont pris en charge par une enseignante rattachée à l'école élémentaire Louis-Aragon qui intervient sur l'ensemble des groupes scolaires.

## EILEC (Enseignements internationaux de langues étrangères)

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires peuvent suivre des cours de langue et de culture marocaines, turques et portugaises dispensés par des intervenants agréés par les ambassades concernées.

## RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves)

C'est une équipe d'enseignants spécialisés qui est affectée au nord et au sud de la commune. Elle peut être sollicitée par les enseignants ou les parents pour venir en aide à un enfant qui rencontre des difficultés. La prise en charge se déroule à l'école.

Mise en place d'une rue scolaire aux abords de l'école élémentaire Paul-Doumer.

## Un dispositif de Réussite Éducative pour construire une aide adaptée

Lorsque l'enfant-élève présente des fragilités dans son parcours scolaire ou de vie, le dispositif de Réussite éducative de la Ville peut être sollicité directement par les parents ou une aide peut leur être proposée. L'équipe de la Réussite Éducative se mobilise alors et cherche pour les différentes difficultés repérées, des solutions diverses complémentaires à l'Éducation nationale pour soutenir l'enfant et la famille.

**Ce soutien consistera en la mise en oeuvre d'un parcours personnalisé, mobilisant dif-**

**férents acteurs auprès de l'enfant, dans l'objectif de lui permettre de garder le lien avec les apprentissages** et pour l'accompagner à grandir et s'épanouir, à se construire en tant qu'individu, toujours avec l'accord et la participation du ou des parents.

**Une question ? une demande ?**

**Nathalie BOURGOUIN, éducatrice spécialisée, référente de parcours**  
06 40 38 66 27

[nbourgouin@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:nbourgouin@ville-saintjeandelaruelle.fr)

## Accueils petite enfance et parentalité



### Accueils Petite Enfance

L'animatrice du Relais Petite Enfance, éducatrice de jeunes enfants, accueille, informe et oriente les familles en recherche d'un mode de garde. Elle accompagne les assistantes maternelles dans leurs démarches administratives, les informe sur leur profession et statut et participe au développement de leurs compétences professionnelles par l'échange de leurs pratiques et l'organisation de formations continues. Elle anime des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles, dans un but de socialisation.

Contact: 02 38 79 33 63  
[rpe@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:rpe@ville-saintjeandelaruelle.fr)

### Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le LAEP accueille librement et anonymement les parents et leurs enfants de moins de 6 ans, à raison de deux permanences hebdomadaires :

• **Quartier centre**  
**Le mercredi de 15 h à 17 h 30**  
**Salle des Cèdres**  
**Impasse des Dominicaines.**

• **Quartier nord**  
**Le jeudi de 14 h 30 à 17 h**  
**19, place des Tourmalines (rez-de-chaussée interphone Petite Enfance).**

*Hors vacances scolaires.*

Ce lieu soutient le développement des compétences parentales par une écoute active et favorise la socialisation des enfants.

Contact : 02 38 79 33 92  
[laep@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:laep@ville-saintjeandelaruelle.fr)

# LA VIE À L'ÉCOLE

## Adoptez l'Espace Familles pour vos démarches en ligne

**Un service disponible 24h/24 et 7j/7**

L'Espace Familles est le lieu d'accueil, d'information, d'inscription et de facturation des principaux services éducatifs de la ville : inscription scolaire, restauration, accueils périscolaires, centre de loisirs... Vous pouvez également payer en ligne et transmettre les pièces administratives obligatoires.



[espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr)

*Si vous ne possédez pas encore de compte, merci de nous contacter par courriel.*

*Un identifiant et un mot de passe vous seront ensuite transmis par courriel.*

*Vous pourrez ainsi les saisir pour utiliser l'Espace Familles.*

**Cellule Administrative**  
**Direction de l'Éducation**  
**et l'Animation Urbaine**

02 38 79 33 50

[loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr)

## La pause méridienne

Moment de détente qui permet aux enfants de se ressourcer et de s'alimenter sainement à la mi-journée, la pause méridienne est aussi l'occasion d'enseigner autrement les règles de la vie en société. L'organisation municipale permet aux enfants de se restaurer dans de meilleures conditions et de profiter d'un temps de jeu encadré sous la surveillance du responsable de site.



### Une démarche qualité

Le pôle vie des écoles s'est engagé dans une démarche qualité qui se traduit par des engagements travaillés et mis en œuvre par toutes les équipes autour de 4 axes : **accueil/cadre de vie, service, sécurité alimentaire et qualité de vie au travail.**

Afin de respecter le rythme de chacun, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis séparément. Le climat scolaire contribue à la réussite des élèves !

### À ce titre, le restaurant scolaire permet :

- D'assurer le bon déroulement des repas, l'apprentissage des gestes simples pour les plus jeunes et d'apprendre les règles de vie en collectivité (manger en société) ;
- De veiller à la sécurité alimentaire ;
- De garantir et maintenir une qualité nutritionnelle, à travers les repas, afin que tous les enfants mangent dans de bonnes conditions ;

- De respecter l'équilibre alimentaire des repas en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe D'études des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) aussi bien pour les fréquences des aliments que les portions à fournir ;
- De faire découvrir de nouveaux aliments aux enfants en les incitant à goûter à tout ;
- Miser sur des produits bio et locaux : la cuisine intercommunale inclut dans ses menus des produits de saison issus de l'agriculture biologique.



Les modalités d'inscription, de facturation et de tarification sont simplifiées pour garantir l'équité entre les usagers, pour réduire les démarches et pour lutter contre le gaspillage.

Un conseil d'animation de la restauration scolaire se tient au moins une fois par an. Ce conseil permet aux parents d'élèves

élus, aux enseignants, aux élus municipaux et aux agents de la ville d'échanger sur le fonctionnement des restaurants scolaires.

### Des repas de qualité fabriqués en régie

Depuis octobre 2013, c'est la cuisine intercommunale du Quiard (gérée par le Syndicat intercommunal de restauration collective - SIRCO) qui conçoit les menus, fabrique et livre les repas servis dans les cantines scolaires. Ce syndicat est composé des villes de Saint Jean de la Ruelle, Saint Jean de Braye, Semoy, Chanteau et La Chapelle Saint Mesmin : les villes qui ont souhaité mutualiser leurs moyens avec l'objectif de garantir un service public de qualité. Dans un souci de développement durable, cet établissement public comporte une « légumerie » où sont traités les fruits et légumes frais. Cette cuisine favorise la transformation de produits bruts et d'aliments issus de l'agriculture biologique ou de producteurs locaux. Transportés par camions frigorifiques, les repas sont ensuite réchauffés dans les fours de remise en température des différentes cuisines « satellites » de chaque lieu de restauration, pour être servis.

### Le menu à 4 composantes expérimenté

Dans l'objectif de réduire le gaspillage alimentaire, les communes membres du SIRCO ont choisi d'expérimenter un menu à 4 composantes. Le personnel communal dédié à la restauration constatant chaque jour un gaspillage important, les villes membres du SIRCO ont ainsi décidé de passer d'un menu de 5 à 4 composantes. Cette composition des menus varie d'un jour à l'autre. Les repas sont accompagnés chaque jour d'un pain bio et respectent l'apport nutritionnel pour chaque enfant.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la loi EGalim (États Généraux de l'alimentation) obligatoire pour les cantines des collectivités.

### Elle poursuit 3 objectifs :

- Payer le juste prix aux producteurs ;
- Renforcer la qualité des produits ;
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous avec au moins 50 % de produits de qualité et durables dont au moins 20 % de produits bio.

Cette expérimentation se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2023.

### La restauration scolaire du mercredi

Le mercredi après-midi est libre mais les enfants peuvent aussi être accueillis dans les structures municipales (les Maisons pour tous). Ils sont pris en charge par les animateurs à partir de 13h15.

La ville assure un service de restauration le mercredi midi pour tous les enfants.

### Joindre les restaurants scolaires :

- Louis-Aragon : 06 63 73 12 70
- Paul-Bert : 06 63 72 58 77
- Paul-Doumer : 06 63 72 65 85
- Suzanne-Lacore : 06 63 73 11 17
- Jules-Lenormand : 06 63 73 42 56
- Jean-Moulin : 06 63 72 79 16
- François-Mitterrand : 06 63 73 00 36

### Pôle vie des écoles

02 38 79 33 55

Les menus et tarifs sont consultables sur votre Espace Familles et sur [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

## P'Titempo et A'Tempo

### Pour les élèves scolarisés en maternelle :

Les temps d'activités périscolaires sont organisés tous les jours de 13h30 à 14h15, et sont appelés « P'Titempo ». Lors de ces temps, les équipes d'animation et les AT-SEM proposent, aux plus petits, un temps de repos et un temps calme pour les plus grands.

### Pour les élèves scolarisés en élémentaire :

Les temps d'activités « A'Tempo » sont organisés les mardis et les vendredis de 15h à 16h30, pour proposer aux enfants de toutes les écoles une diversité d'activités artistiques, culturelles et sportives encadrées par les équipes d'animation ou des associations.

Des plannings d'activités informent à chaque période les familles.

### Référents dans les écoles

Des référent.e.s sont présent.e.s dans les écoles pour mettre en place les organisations périscolaires. Les parents sont invités à échanger avec les référent.e.s pour s'informer des projets et de l'organisation des temps d'animation.

ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR,  
LE CARNAVAL SERA RECONDUIT  
EN 2024.



## LES RÉFÉRENT.E.S SCOLAIRES

- Groupe scolaire Jean-Moulin  
Magali Cordat : 06 26 89 47 83
- Groupe scolaire Louis-Aragon  
Sevcan Turan : 06 74 93 95 17
- Groupe scolaire Paul-Bert  
Audrey Voisin : 06 26 89 47 94
- Groupe scolaire François-Mitterrand  
Sylvie Avances : 06 29 99 58 94
- Groupe scolaire Paul-Doumer  
Valérie Libault : 06 26 89 47 43

- Groupe scolaire Jules-Lenormand  
Anda Cazacu : 06 26 89 47 51
- Centre Suzanne-Lacore :  
06 29 99 58 87 / 02 38 72 08 53

## LES RÉFÉRENT.E.S EXTRA-SCOLAIRES

Margaux Pardé : 06 42 34 95 91

## LES RESPONSABLES ENFANCE :

Stéphanie Joubert : 06 49 56 50 34  
Muriel Naels : 06 49 56 50 30

Il est indispensable que la municipalité dispose de vos coordonnées à jour dans le cas où le responsable du site de restaurant ou le référent scolaire devait joindre la famille.

# AUTOUR DE L'ÉCOLE

## Accueils périscolaires matin et soir

### L'accueil maternel (3/6 ans)

Les accueils du matin sont proposés du lundi au vendredi. Les équipes d'animation auront le souci de s'adapter au rythme des enfants en leur proposant des activités ludiques et calmes.

### L'accueil élémentaire (du CP au CM2)

Après la classe, la Ville de Saint Jean de la Ruelle propose aux familles la prise en charge des enfants pour faire la transition entre l'école et le retour à la maison : dans tous les lieux d'accueils. Dans tous les lieux, les accueils du soir sont proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les équipes animent sur ces temps des projets spécifiques et adaptés. Les enfants peuvent également y débiter leurs devoirs.

### L'accueil des collégiens

Les Maisons pour tous accueillent les collégiens lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 autour d'activités encadrées et mises en place par une équipe animation dédiée. Pour toute information complémentaire, contacter directement l'équipe Rol Tanguy (MPTS) ou l'équipe Sedar Senghor (MPTN).



## Temps périscolaire du mercredi après-midi

Le mercredi, la prise en charge par les animateurs débute à 13h15, après le temps de repas si votre enfant est inscrit également à la cantine.

## Le centre de loisirs

La Ville de Saint Jean de la Ruelle propose aux jeunes des activités de loisirs qui visent à répondre à la fois aux préoccupations des familles mais aussi à participer à l'éducation des citoyens de demain.

Le centre de loisirs est un dispositif adapté aux parents qui travaillent pendant les périodes de congés scolaires. Des animations choisies et préparées avec les enfants sont proposées. Les animateurs et animatrices auront le souci de s'adapter au rythme des enfants.

### Cellule Administrative

Direction de l'Éducation et l'Animation Urbaine  
02 38 74 33 50 - loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr  
espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr

## Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités

Afin d'éveiller à la citoyenneté les jeunes Stéoruellans, la Ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger à une assemblée participative : le Conseil Stéoruellan des Enfants.

En 2022, ce dispositif a évolué pour devenir le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS). Composée de 24 membres, le CJCS accueille 12 écoliers scolarisés en CM1 et CM2 et 12 collégiens scolarisés de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Pour un mandat d'une durée d'un an, les jeunes membres du CJCS s'impliquent dans la vie de la commune : en représentant les autres jeunes de la Ville, en proposant des projets d'intérêt général, autour de la transition écologique et de la solidarité, et en participant aux événements municipaux.



*Sur invitation du Sénateur Jean-Pierre Sueur, les élu·e·s du CJCS ont visité, l'année dernière, le Sénat.*



## Le conseil d'école

L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants participe à leur réussite scolaire. Les parents peuvent participer à la vie de l'école notamment par l'intermédiaire du conseil d'école et des associations de parents d'élèves.

Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent le dialogue entre les parents et les enseignants et les services municipaux. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs et directrices d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande du ou des parents concernés.

Ces représentants sont élus en début d'année scolaire sur des listes présentées par les associations de parents d'élèves.

Les représentants des parents d'élèves participent aux réunions du conseil d'école présidées par le directeur ou la directrice de l'école. Un.e élu.e représentant la municipalité participe également à ces réunions qui ont lieu une fois par trimestre.

Le conseil d'école est un moment d'échange et de partage d'information autour de l'organisation et de la vie de l'école.

Pour toutes questions, le pôle vie des écoles est à la disposition des parents et de leurs représentants.

## Des actions d'accompagnement autour de la scolarité

- **Le CLAS** : mis en application à l'école Jules-Lenormand dans le cadre d'un contrat local d'accompagnement de la scolarité, signé avec la CAF, un accueil après-classe est organisé pour les enfants de CE1.
- **L'Atelier des Parents** : dans le cadre des accueils périscolaires des écoles Sud, une configuration originale est adoptée pour associer progressivement les parents à ce temps spécifique de l'après-classe où les enfants prennent leur goûter et font leur devoir, moment précieux dans la relation parent-enfant et déterminant dans la réussite scolaire.



- **Les Clubs Coup de Pouce** : en partenariat avec l'Association Coup de pouce et l'Éducation Nationale, la Ville propose aux écoles la mise en place, après le temps scolaire, de clubs réunissant un petit groupe de 5 enfants choisis avec les enseignants, autour d'une pratique ludique de la lecture, de l'écriture et de jeux langagiers. Ces clubs, qui s'inscrivent dans la démarche de la réussite éducative, permettent, grâce à l'implication des parents, de développer la confiance en soi et le goût d'apprendre aux enfants.

# EXTRA SCOLAIRE :

# LOISIRS, CULTURE

une aire  
extérieure  
de jeux  
aquatiques  
Pour les 1 à 8 ans



## Le centre aquatique

Seule piscine à vagues du département, avec un toboggan de 55 m, des espaces verts, une pataugeoire intérieure, le centre aquatique propose en outre pour les enfants :

### Des cours collectifs de natation

Pour les enfants de 6 à 15 ans. Les horaires des cours sont déterminés en fonction du niveau de l'enfant.

Renseignements et inscriptions

CENTRE AQUATIQUE  
DES CORBOLOTTES  
Rue Charles-de-Gaulle  
02 38 79 58 50

### Des cours individuels de natation

À partir de 6 ans pendant la période scolaire.

### Le « mini sport aquatique »

Activités destinées aux enfants âgés de 4 à 6 ans leur permettant de se familiariser avec l'eau sous des formes ludiques, à l'aide de parcours aquatiques. Les horaires des cours sont définis en fonction du niveau de l'enfant.

### Accueil des groupes d'enfants

de la grande section au cm2, dans le cadre de leur scolarité.

## Les associations sportives

De nombreuses associations sportives existent à Saint Jean de la Ruelle et proposent des activités pour vos enfants. N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

[Retrouvez la liste des associations sur votre Espace Familles dans la rubrique « sport »](#)

## Ludothèque : le jeu comme support éducatif

Apprendre en s'amusant, jouer pour développer ses capacités ... ; ces préceptes parlent à tous les parents.

Les jeux permettent de stimuler les relations avec les autres enfants et avec les adultes, tout en utilisant les apprentissages fondamentaux de l'école.



- Jeu sur place gratuit
- Emprunt de jeux avec une adhésion annuelle

### Horaires d'ouverture

- Mercredi : 9h30 - 12h
- Samedi : 14h30 - 17h30

### Vacances scolaires :

Lundi, mercredi et vendredi : 14h - 18h



## LUDO THÈQUE

39, rue Jules-Lenormand

Référente : Magali DANTAS - Tel. 06 14 96 13 68

@Ludothèque de Saint Jean de la Ruelle



## Les bibliothèques municipales

Le réseau des bibliothèques publiques de Saint Jean de la Ruelle se compose de trois bibliothèques : deux annexes pour les jeunes jusqu'à 14 ans (Colette-Vivier et Chat-Perché), et la médiathèque Anna-Marly qui regroupe quatre sections : adultes, jeunesse et BD, musique, espace numérique. La consultation des documents sur place est libre et gratuite, et ne nécessite pas d'inscription.



**L'inscription est gratuite pour tous, habitants ou non de la ville.**

Elle permet d'emprunter 15 documents (livres, revues, CD, liseuse électronique), d'accéder à l'espace numérique et au laboratoire de langues. Dans la multitude des documents proposés, le personnel vous guide- ra pour trouver ceux qui vous conviennent.

Les bibliothèques accueillent également toute l'année des classes avec leur ensei- gnant et proposent de nombreuses ani- mations à destination du jeune public : «Histoires pour les tout petits», «Rondes d'histoires pour grandes oreilles», ren- contres avec des auteurs, spectacles....

### • Médiathèque Anna-Marly

Espace Anna-Marly  
61, rue Charles-Beauhaire  
02 38 79 03 60

**Période scolaire :** Mardi 14h - 18h  
• Mercredi 10h - 18h • Jeudi 14h - 18h  
• Vendredi 14h - 18h • Samedi 10h - 17h

**Vacances :** Mardi 14h - 17h  
• Mercredi 10h - 13h / 14h - 17h  
• Jeudi 10h - 13h / 14h - 17h  
• Vendredi 14h - 17h  
• Samedi 10h - 13h / 14h - 17h

**Ouverture le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 14h30 à 18h**

### • Bibliothèque Colette-Vivier

Espace Rol-Tanguy  
4, chemin de Chaingy  
02 38 79 58 43

**Période scolaire :** Mardi 16h - 18h  
• Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h  
• Vendredi 16h - 18h • Samedi 14h - 17h

**Vacances :** Mardi 14h - 17h  
• Mercredi 10h - 12h / 14h - 17h  
• Jeudi 10h - 12h / 14h - 17h  
• Vendredi 14h - 17h • Samedi 14h - 17h

### • Bibliothèque Chat-Perché

Espace Léopold-Sedar-Senghor  
Rue des Turquoises  
02 38 79 58 75

**Période scolaire :** Mardi 16h - 18h  
• Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h  
• Vendredi 16h - 18h • Samedi 14h - 17h

**Vacances :** Mardi 14h - 17h  
• Mercredi 10h - 12h / 14h - 17h  
• Jeudi 10h - 12h / 14h - 17h  
• Vendredi 14h - 17h • Samedi 14h - 17h

Informations :  
<http://mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr>  
@bibsjrfficiel

## Le Conservatoire

La Maison de la Musique et de la Danse abrite le Conservatoire, labellisé Conser- vatoire à Rayonnement Communal depuis 2004. Il compte actuellement 400 élèves, 28 enseignant.e.s et propose une trentaine de disciplines. En constante amélioration pour répondre aux besoins des publics enfants, jeunes et adultes, les enseignements sont régulièrement enrichis.

**Un enseignement adapté à chacun et orienté vers les pratiques collectives**

Le Conservatoire tient une place essentielle dans la vie de la commune, en proposant des

spectacles, galas, concerts et animations. Il donne également une large place aux arts visuels en accueillant plusieurs expositions annuelles (peinture, photographie, art urbain...). Des partenariats sont développés avec les structures municipales (heures musicales décentralisées) et associatives afin de permettre au Conservatoire de rayonner dans la ville et dans ses quartiers.

### Horaires d'ouverture

Lundi 13h - 20h • Mardi 9h - 12h / 13h - 19h30 • Mercredi 9h - 12h / 13h - 19h30  
• Jeudi 13h - 19h30 • Vendredi 9h - 12h / 13h - 19h30

**Vacances scolaires :** Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Tarifs et inscriptions auprès du  
**CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL**  
29, rue Bernard-Million - 02 38 79 58 52 - [conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr)

## L'Unisson

Parce que les enfants vivent des expériences de toutes formes, le spectacle vivant en est une essentielle : expérience sensorielle, sensible, sans le filtre de l'écran. L'expé- rience de spectateur de l'enfant est à relier aux besoins fondamentaux que sont se nourrir et être en relation. Les enfants ne sont pas les publics de demain, ils sont bien des publics d'aujourd'hui et la Ville leur propose des œuvres pour les aider à grandir



et leur permettre d'ouvrir leurs imaginaires. Ainsi, depuis maintenant un an, des spec- tacles sont proposés à l'Unisson pour tous les groupes scolaires de la commune.

**L'UNISSON - SALLE DE SPECTACLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE**  
27, rue Bernard-Million - 02 38 79 58 01  
[admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr)

